

Département des
HAUTES-ALPES
Arrondissement
de BRIANCON

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
—
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 8 juin 2020

Date de la

Convocation :
29 mai 2020

Date d’Affichage :
09 juin 2020

Objet : Délibération n° 2020-050

Coupe de bois : Vente de coupe en bois façonné

L’an deux mille vingt, le huit juin à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 0

Etaient présents : MM. ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Absent excusé : M. ARNAUD Cyril.

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l’assemblée qu’il y a lieu de procéder au choix de la destination des bois issus de la parcelle 60 de la forêt communale de Villard Saint Pancrace.

L’ONF propose que l’exploitation de ces bois soit réalisée en bois façonnés sous maîtrise d’ouvrage communale (régie). Les différents produits de la coupe seront ensuite vendus par qualité et/ou délivrés à la commune pour l’affouage ou l’autoconsommation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** l’exposé de Monsieur le Maire.
- **DECIDE** d’exploiter la parcelle 60 en bois façonnés.
- **DEMANDE** la délivrance pour l’affouage du bois de qualité chauffage issu de cette coupe et la vente des autres produits.
- **CHARGE** le Maire d’entreprendre les démarches nécessaires pour mener à bien ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE